

RAPPORT MORAL de l'année 2010

Présenté par Dominique Lestynek en assemblée générale le 12 mars 2011 (fdrapportmoral011)

INTRODUCTION

Une assemblée générale est le moment de faire un bilan, en particulier :

- à la fin, déjà, de la 1ère décennie du 21ème siècle ;
- à l'approche du 75^{ème} anniversaire de notre Fédération ;
- dans la période où la notion de « Développement Durable » est mise au premier plan.

Sachant que la *participation* citoyenne est au cœur de ce concept et alors qu'il existe à Pessac une longue tradition liant la Ville et les syndicats et comités de quartiers dans l'exercice de la démocratie participative désormais dans le cadre de la métropole bordelaise il convient de revenir sur les fondements des quartiers et de leur Fédération, de nos attentes et des réponses de la Ville concrétisées par ses actions.

LES FONDAMENTAUX DES QUARTIERS ET DE LEUR FEDERATION

Le rôle des quartiers

Les animations des quartiers se sont historiquement organisées sur des bases festives, de voisinage, de proximité, d'identité de modes de vie et de formes de solidarité. Maintenant on parle d'animations conviviales qui génèrent du lien social en rassemblant les habitants.

La défense des intérêts de quartier est liée à ce lien social tissé entre les habitants en élaborant un intérêt collectif à défendre, en organisant le débat public dans le quartier, en participant aux réunions (municipales notamment) et en se mettant en capacité de proposition.

Le rôle de la Fédération

Unir les forces des quartiers

Cette union renforce la position des quartiers face à la municipalité et aux pouvoirs publics en général et surtout en fait un *lieu potentiel d'intelligence collective* dont le site internet doit être le reflet. La Fédération est un lieu de coopération où se capitalisent, se mutualisent, se diffusent librement les informations, les actions, les expériences, l'histoire sociale et l'identité des quartiers.

Offrir une vision globale

Par principe cette vision globale est acquise au niveau de la Ville. Nos nombreuses participations extérieures permettent de se placer dans le contexte de la métropole voire au-delà.

Une culture commune : l'indépendance

Indépendance par rapport aux élus qui ne figurent pas dans les instances dirigeantes des quartiers ou de la Fédération. Les sujets sont abordés sur le principe « ni le roquet de service, ni la voix de son maître ». Quartiers et Fédération sont ainsi les acteurs essentiels de la démocratie locale participative en complémentarité de la démocratie locale représentative.

Nos attentes de la Ville

La reconnaissance

Elle se réalise en premier lieu par la disposition d'une maison de quartier

- Un lieu nécessaire et symbolique ;
- Le syndicat ou le comité est l'association résidente ;
- Des locaux adaptés aux rôles spécifiques précités ;
- Une priorité d'usage de la salle commune.

D'où notre proposition d'établir un « *référentiel* » pour créer ou transformer une maison de quartier répondant aux besoins de l'association de quartier résidente.

La confiance et la non-ingérence

- Elle se manifeste dans le *dispositif d'aide aux quartiers* qui constitue une sorte de budget participatif sans justifications préalables ou a posteriori. La faiblesse de son montant est une limite. Cependant la prise en charge directe des anniversaires décennaux est un progrès sensible.
- Malheureusement de multiples, lourdes et inutiles charges administratives comme par exemple :
 - O Dossier de demande de subvention [les activités des quartiers sont parfaitement connues de la Ville, mais demande de multiples documents, non lus, dont le rapport moral ou un budget prévisionnel pour une subvention de 500€!];
 - O Demande de vide-greniers [photocopie de la carte d'identité!].

L'ACTION DE LA VILLE

Une concertation en berne

La lettre adressée à Monsieur le Maire en date du 31 décembre 2008 relative à l'information et à la concertation avec les syndicats et comités de quartiers est toujours sans réponse à ce jour. Plus de 750 jours sans nouvelle de ce courrier : nous pensons à lui (et à ceux qui sont enfouis dans la pénombre des tiroirs de la mairie). Les interprétations de ce silence peuvent être multiples :

- Indifférence?
- Refus de la participation ?
- Emprise bureaucratique avec son armée de directeurs ?
- Incapacité ou absence de savoir faire ?
- Peur de la démocratie ?

Certains proposent un point d'exclamation à la place du point d'interrogation.

L'impuissance publique

Elle se manifeste notamment dans les domaines de l'urbanisme, de la sécurité et du patrimoine. A titre d'exemples non exhaustifs :

• Urbanisme:

- O Les murs de clôture : la ville murée ;
- o Les constructions imposées en limite du domaine public ;
- Constructions autorisées sur des sources près d'un ancien site industriel pollué avec rejets dans le réseau public des eaux pluviales et risque de déstabilisation et d'empoisonnement de la nappe phréatique;
- O Des recours devant le tribunal administratif non poussés en appel;
- O Des référés sans recours sur le fond.

• Sécurité:

- O Stationnement non maîtrisé. En surface, le stationnement sauvage ou au centre, le stationnement payant gratuit. Dans le parc souterrain dont le dernier niveau est vide, la création d'un parcrelais pour le tram et le train n'est toujours pas envisagée!;
- Vitesse sans sanctions mais en multipliant les aménagements coûteux aux effets pervers sans vision globale de la fluidité nécessaire;
- Délinquance constatée par les habitants avec des réponses « statistiques » ou des propositions de rencontres avec les services de police qui feront, par principe, les mêmes réponses obligées;

• Trottoirs encombrés = piétons ignorés (effacement des réseaux, boîtes techniques, publicité déguisée foisonante, signalétique...)

• Patrimoine:

- o Une focalisation sur quelques points masquant notre richesse (Prieuré de Compostelle, Villa Clément V, Cazalet...).
- O Noms de rue : ignorance de l'histoire locale et de la toponymie.

L'absence de vision globale

Le projet de 3^{ème} phase du TCSP est l'illustration de cette carence:

- Sectorisation par commune donc pas de vision globale du réseau ;
- Conception de base du dogme d'un réseau en étoile sans perspective de bouclage ;
- Mode unique étudié : un TCSP, les autres modes complémentaires sont totalement ignorés ;
- Programmation limitée à une seule phase inscrite dans les seules échéances communales sans plan global à moyen terme.

Un projet « croupion », à voie unique, sans véritable intermodalité avec les bus, sans étude des incidences sur Pessac-Centre par ailleurs non raccordé à ce nouveau réseau...

De cela on retire le sentiment de la **ville subie** et non pas de la **ville choisie** en concertation avec ses habitants.

CONCLUSION

Nos propositions en forme de conclusion pour sortir de la ville « subie » :

- Travailler en étroite collaboration avec les conseils de développement
 - o De la CUB qui met en œuvre une charte de la concertation ;
 - o De Pessac qui mène une réflexion sur l'évolution de notre commune dans le cadre de la métropole.
- Le débat proposé en fin d'assemblée « Pessac 2030 dans Bordeaux Métropole » a pour objectif d'initier cette démarche globale.

« *Penser global, agir local* ». On peut faire nôtre cette proposition de Jacques Ellul qui correspond à la pratique de la Fédération.